

Lettre à l'Observateur.

16 Août 1789.

Vous êtes, Monsieur, un publiciste tout neuf encore, & on le voit bien. Quand le titre de votre dernière feuille n'assureroit pas que vous n'en êtes qu'au 4^e. N^o. , on reconnoitroit aisément le jeune écrivain à la tournure du style. En écartant, à l'avenir, quelques expressions impropres, ou plutôt placées à contre-temps dans vos écrits, il seroit pourtant possible que l'on vous lût. Il faut absolument vous corriger de ces défauts. Recevez donc quelques leçons de ma vieille expérience.

Par exemple, de quoi vous êtes-vous avisé en disant en dernier lieu : « François ! la liberté de la presse nous a rendus Citoyens. C'est elle qui a créé l'ASSEMBLEE NATIONALE, qui, » &c.

Tout doux, Monsieur, tout doux. Apprenez que ces

grands mots commencent à ne plus être de mode. On en revient aux anciens errements. Toutes ces innovations générales étoient bonnes pour l'essai ; mais il paroît qu'on a déjà reconnu que les formes précédentes, c'est-à-dire, celles du pouvoir arbitraire, valoient bien mieux que tout l'attirail de cette liberté tant vantée, qu'on y avoit voulu substituer. Un Ecrivain public, Monsieur, *s'il veut faire son chemin dans le monde*, doit s'accommoder aux temps & aux circonstances. Modelez-vous sur un de vos sages confreres (*), qui, tandis que vous continuez de vous extasier comme on faisoit encore il y a quatre jours, se conforme prudemment au ton du regne aristocratique qu'on nous fait espérer qui va renaître. Consultez-le :

» M. le Directeur-Général des Finances remit, de la part
 » du Roi, au Comité des subsistances des ÉTATS-
 » GÉNÉRAUX, un Mémoire instructif, » &c.

Voilà, Monsieur, comme on recommence à parler. Il est toujours bon, comme vous le voyez, d'avertir les jeunes gens, & de les garantir des dangers auxquels leur inattention les expose. Vous, en place du confrere, auriez peut-être dit encore : *l'Assemblée Nationale*, termes insignifiants, & d'une dissonance choquante pour bien des lecteurs.

Si vous sentez tout le prix du bon office que ma lettre peut vous rendre, je ne crois pas que vous trouviez que j'exige une reconnoissance excessive, en demandant que vous l'infériez dans l'Observateur, N^o. 5. Cela serviroit à me prouver que vous voulez tirer profit de mes avertissemens, & le faire partager aux Citoyens qui vous lisent.

Je suis, Monsieur, un de ces Citoyens. B A B E U F,
rue Quincampoix, No. 40.

(*) M. *** ; Journal de l. v. du 16 Août 1789.

Le Comité de Police à l'Hôtel-de-Ville, permet la libre circulation de la feuille intitulée, *l'Observateur*, en se conformant au Règlement qui oblige à mettre à chaque exemplaire le nom de l'Imprimeur OU du Libraire. Ce 14 Août 1789. DUMANGIN, *Président.* PITRA. FAUCHET. f

Chez VOLLAND, Libraire, Quai des Augustins.